



Conseil municipal

Législature 2020-2025
Délibération **D 133-2024 P**
Séance du 13 février 2024

PROJET DE DELIBERATION

relatif au crédit d'engagement de 550 000 F destiné à la couverture par une bulle de deux terrains de tennis en terre battue synthétique au centre sportif des Cherpines à Plan-les-Ouates

Vu l'augmentation des membres du Tennis Club de Plan-les-Ouates,

vu le manque de terrains couverts pendant la période hivernale,

vu le besoin en terrains couverts qui offrent une surface adaptée aux membres seniors,

vu la nécessité d'offrir aux membres du Tennis Club de Plan-les-Ouates une surface plus souple et amortissante qui permettra de réduire les risques de blessures et de favoriser une pratique sportive durable et sécurisée tout au long de l'année,

vu le préavis de principe favorable de la Commission sport du 16 mars 2023 pour la couverture de deux courts supplémentaires des tennis au centre sportif des Cherpines,

vu l'exposé des motifs EM 133-2024, de janvier 2024, comprenant l'ensemble des éléments techniques et financiers relatifs à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par x oui, x non et x abstention

1. D'accepter un crédit destiné aux travaux pour la couverture par une bulle de deux terrains de tennis en terre battue synthétique au centre sportif des Cherpines à Plan-les-Ouates.
2. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit d'engagement de 550 000 F, destiné à la réalisation de ces travaux.
3. De comptabiliser la dépense brute prévue de 550 000 F dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir le montant net prévu de 550 000 F au moyen de 10 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2025.



Commune de Plan-les-Ouates

EXPOSE DES MOTIFS N° 133-2024

▪ **Message aux membres du Conseil municipal** ▪

OBJET:

**COUVERTURE PAR UNE BULLE DE DEUX TERRAINS DE
TENNIS EN TERRE BATTUE SYNTHÉTIQUE AU CENTRE
SPORTIF DES CHERPINES À PLAN-LES-OUATES**

CREDIT D'ENGAGEMENT

550 000F

Plan-les-Ouates – Janvier 2024

COUVERTURE PAR UNE BULLE DE DEUX TERRAINS DE TENNIS EN TERRE BATTUE SYNTHÉTIQUE AU CENTRE SPORTIF DES CHERPINES À PLAN-LES-OUATES

CREDIT D'ENGAGEMENT

EXPLICATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Préambule

Généralités et objectif du projet

Le présent exposé des motifs a pour but de présenter les raisons et les détails techniques justifiant la nécessité d'une expansion des installations du club à savoir la couverture des deux courts en terre battue synthétique au centre sportif des Cherpines.

L'objectif principal de ce projet est de répondre aux besoins croissants des membres juniors et seniors, en particulier pendant la saison hivernale. L'augmentation constante du nombre de membres dans ces catégories a mis en évidence un manque de surface couverte adaptée, compromettant ainsi la qualité de l'entraînement et le développement du club et de ses membres.

Le Tennis Club de PLO s'est engagé depuis de nombreuses années à fournir un environnement sûr et propice à la pratique du tennis pour tous ses membres. Ce projet est une étape essentielle pour répondre à cette mission et améliorer l'expérience des joueurs, en leur offrant un espace supplémentaire et des conditions optimales, en particulier pendant les mois d'hiver.

La croissance continue du club a engendré une demande accrue pour des installations sportives de qualité, en particulier pour les membres juniors et seniors. Actuellement, le tennis des Cherpines dispose de 3 courts couverts en hiver sur les cinq courts disponibles. Par conséquent, il semble nécessaire de procéder à une expansion des installations hivernales afin de garantir une pratique sportive optimale tout au long de l'année.

Une des caractéristiques essentielles de cette expansion est la mise à disposition d'une surface plus souple lors de la période hivernale, réduisant ainsi les chocs au niveau des articulations. En effet, les membres juniors et seniors sont plus susceptibles de souffrir de blessures articulaires dues aux répétitions de mouvements et aux contraintes exercées sur leur corps. Par conséquent, une surface plus souple et amortissante permettra de réduire les risques de blessures et de favoriser une pratique sportive durable et sécurisée.

La structure permettant de couvrir cette surface sera conçue en utilisant des matériaux modernes répondant aux exigences énergétiques en vigueur. La surface des terrains à couvrir est déjà en terre battue synthétique ce qui offre une absorption des chocs et qui est particulièrement bénéfique pour la prévention des blessures.

En fournissant une surface couverte plus souple et adéquate, le TC PLO pourra offrir à ses membres plus de sécurité dans la pratique du tennis tout au long de l'année. Il permettra aux joueurs juniors et seniors de s'entraîner dans des conditions optimales, d'améliorer leurs compétences et de progresser dans leur pratique sportive.

En conclusion, la couverture de deux terrains supplémentaires est essentielle pour répondre à la demande croissante des membres juniors et seniors. En fournissant une surface couverte plus souple, nous pourrions offrir des conditions optimales d'entraînement, tout en réduisant les risques de blessures articulaires. Ce projet permettra de renforcer l'engagement du club envers ses membres et de favoriser le développement sportif de tous les joueurs, quel que soit leur niveau.

2. Explications techniques

Description du projet

Un container supplémentaire devra être installé pour la soufflerie et le système de chauffage de la bulle. En effet, l'infrastructure actuelle prévue pour les 3 terrains qui sont déjà couverts par une bulle en hiver n'est pas suffisamment puissante pour assurer le chauffage d'une bulle double supplémentaire.

Des socles de fondation devront également être réalisés pour les ancrages de la nouvelle bulle. L'éclairage est, quant à lui, fourni avec la bulle.

3. Procédure administrative

Une autorisation de construire devra être déposée.

4. Calcul du montant du crédit d'engagement

Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, de mettre en œuvre ce projet et vous recommande de voter ce crédit d'engagement de 550 000 F TTC.

Le Conseil administratif

COUVERTURE PAR UNE BULLE DE DEUX TERRAINS DE TENNIS EN TERRE BATTUE SYNTHÉTIQUE AU CENTRE SPORTIF DES CHERPINES À PLAN-LES-OUATES

Annexe 1

Estimation des coûts

SDS / JANVIER 2024



Commune de Plan-les-Ouates

**COUVERTURE PAR UNE BULLE DE DEUX TERRAINS DE TENNIS EN TERRE BATTUE SYNTHETIQUE AU CENTRE
SPORTIF DES CHERPINES A PLAN-LES-OUATES**

CREDIT D' ENGAGEMENT

A. Travaux

Bulle 2 + 2 membranes	155 000,00	F
Ancrage de la halle	40 000,00	F
Fondations en béton	90 000,00	F
Soufflerie / chauffage Typ-K PWW D300	70 000,00	F
Cointainer pour soufflerie	25 000,00	F
Portes	22 000,00	F
Raccords membranes	10 000,00	F
Eclairage LED	22 000,00	F

Total Travaux HT 434 000,00 F

B. Travaux divers

Transports	6 000,00	F
Travaux de montage	15 000,00	F
Palettes de transport et stockage	3 000,00	F

Total Travaux divers HT 24 000,00 F

C. Honoraires et constat

Autorisation de construire	15 000,00	F
Etude technique et planification	4 000,00	F

Total honoraires et constat HT 19 000,00 F

D. Débours, hausses et imprévus

Frais de reproduction		300,00	F
Frais du cadastre		3 000,00	F
Emoluments et frais administratifs		3 000,00	F
Divers et imprévus : 5%	477 000,00	23 850,00	F

Total débours et imprévus HT 30 150,00 F

Total des coûts, études, frais, débours et hausses	507 150,00	F
TVA 8.1%	41 079,20	F

TOTAL ARRONDI DU CREDIT D'ENGAGEMENT 550 000,00

COUVERTURE PAR UNE BULLE DE DEUX TERRAINS DE TENNIS EN TERRE BATTUE SYNTHÉTIQUE AU CENTRE SPORTIF DES CHERPINES À PLAN-LES-OUATES

Annexe 2

Financement et coûts induits Investissement

SDS / JANVIER 2024

Financement

COUVERTURE PAR UNE BULLE DE DEUX TERRAINS DE TENNIS EN TERRE BATTUE SYNTHETIQUE AU CENTRE SPORTIF DES CHERPINES A PLAN-LES-OUATES

1	Crédit brut	550 000,00
----------	--------------------	------------

2 Recettes

2,1	Subventions cantonales	-
2,2	Participation des routes cantonales	-
2,3	Taxe d'équipement	-
2,4	Taxe d'écoulement	-
2,5	Sport-Toto	-
2,6	Subventions fédérales	-
2,7	Divers	-

Crédit net	550 000,00
-------------------	------------

3 Commentaires

Evaluation des coûts induits

COUVERTURE PAR UNE BULLE DE DEUX TERRAINS DE TENNIS EN TERRE BATTUE SYNTHETIQUE AU CENTRE SPORTIF DES CHERPINES A PLAN-LES-OUATES

1	Revenus annuels	0,00
	Total des revenus annuels	-

2	Charges annuelles pour la première année	Durée	Montant	Taux	
	2,1 Charges financières		550 000,00	2,00%	11 000,00
	2,2 Amortissements	10	550 000,00	10,00%	55 000,00
	2,3 Charges de personnel			0,00%	-
	2,4 Energie		550 000,00	6,00%	50 000,00
	2,5 Matériel et fournitures				-
	2,6 Maintenance par des tiers				8 000,00
	2,7 Prestations de tiers				25 000,00
	2,8 Divers, subvention complémentaire				-
	Total des charges pour la première année				149 000,00

3	Coûts induits pour la première année	149 000,00
----------	---	-------------------

Investissement

COUVERTURE PAR UNE BULLE DE DEUX TERRAINS DE TENNIS EN TERRE BATTUE SYNTHETIQUE AU CENTRE SPORTIF DES CHERPINES à PLAN-LES-OUATES

PREVISION Plan annuel des investissements

Crédit global

Répartition selon plan des investissements

	2024	2025	Total
Dépenses brutes prévues	0,00	0,00	0,00
Recettes estimées			0,00
Total dépenses nettes	0,00	0,00	0,00

PREVISIBLE Coûts des travaux

Crédit pour la réalisation

550 000,00

Répartition selon exécution

	2024	2025	Total
Dépenses brutes prévues	440 000,00	110 000,00	550 000,00
Recettes estimées			0,00
Total dépenses nettes	440 000,00	110 000,00	550 000,00

COUVERTURE PAR UNE BULLE DE DEUX TERRAINS DE TENNIS EN TERRE BATTUE SYNTHÉTIQUE AU CENTRE SPORTIF DES CHERPINES À PLAN-LES-OUATES

Annexe 3

Documents techniques

NOMER LES DOCUMENTS JOINTS

SDS / JANVIER 2024